



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Guadeloupe : peche maritime

Question écrite n° 44021

Texte de la question

M. Ernest Moutoussamy attire l'attention de M. le ministre delegue a l'outre-mer sur les consequences dramatiques pour les marins-pecheurs de la Guadeloupe et de leur famille, du conflit avec l'Etat d'Antigua a propos des zones de peches. Actuellement apres pres de deux mois d'arret force des activites de peche, les patrons des plans de relance sont contraints de solliciter l'aide du Gouvernement et des pouvoirs publics pour survivre et pour maintenir la flotte. Ils souhaitent notamment une compensation des pertes enregistrees sur le plan financier et materiel et une prise en charge par l'ENIM du role d'equipage pour les jours de chomage impose. Il lui demande de lui indiquer ce qu'il pense faire pour aider ces professionnels de la mer.

Texte de la réponse

Le ministre delegue a l'outre-mer est pleinement conscient des difficultes rencontrees par les marins-pecheurs guadeloupeens depuis la fin du mois d'aout a la suite des incidents qui les ont opposes aux autorites d'Antigua. Le Gouvernement a aussitot pris des dispositions pour assurer leur securite sous la protection de la marine nationale. Pour ce qui concerne les indemnites au titre de la compensation des pertes subies par les marins-pecheurs du fait de leur inactivite, une indemnite de 70 000 francs par navire a ete versee pour les dix-sept pecheurs ayant fait l'objet d'un arret force ; la reparation des bateaux endommages lors des heurts entre les autorites d'Antigua et les pecheurs guadeloupeens a egalement ete prise en charge par la region a raison de 30 000 F pour chacune des deux saintoises endommagees. Enfin, le navire ayant ete arraisonne et ayant subi la perte de son materiel a ete indemnie a hauteur de 100 000 francs. Par ailleurs, le Gouvernement a decide de relancer les negociations avec Antigua afin de permettre la delimitation des frontieres maritimes, cela etant le prealable a la negociation ulterieure d'accords de peche entre l'Union europeenne et les autorites d'Antigua. Plusieurs missions ont ete organisees et tout dernierement une delegation de professionnels antiguais s'est rendue a la Guadeloupe afin d'etablir des relations de bon voisinage.

Données clés

Auteur : [M. Moutoussamy Ernest](#)

Circonscription : - COM

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 44021

Rubrique : Dom

Ministère interrogé : outre-mer

Ministère attributaire : outre-mer

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 octobre 1996, page 5494

Réponse publiée le : 6 janvier 1997, page 41